

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **15 novembre 2010**

Décision n° **B-2010-1887**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Aménagement des rues Henri Brosse et Emile Zola - Marché n° 1 : Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 8 novembre 2010

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 16 novembre 2010

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Philip (pouvoir à M. Darne J.), Passi.

Absents non excusés : MM. Bret, Reppelin, Daclin, Arrue, Mme Dognin-Sauze, MM. Bouju, Vesco, Julien-Laferrière, Imbert A., Lebuhotel.

Bureau du 15 novembre 2010

Décision n° B-2010-1887

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Aménagement des rues Henri Brosse et Emile Zola - Marché n° 1 : Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Cette opération a pour objet le réaménagement complet des rues Henri Brosse et Emile Zola à Pierre Bénite. Elle a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014, par délibération n° 2008-0455 du Conseil du 15 décembre 2008.

Le présent dossier concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) consistant en la reconstruction des chaussées, des trottoirs, la construction de 2 plateaux surélevés et de 2 quais bus, l'aménagement de 2 parkings et d'une piste cyclable.

Par délibération n° 2010-1335 du 22 mars 2010, le conseil de Communauté a voté l'individualisation totale de l'autorisation de programme pour un montant de 1 400 000 € TTC.

Conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 octobre 2010, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Colas pour un montant de 609 493,00 € HT, soit 728 953,63 € TTC.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour l'aménagement des rues Henri Brosse et Emile Zola à Pierre Bénite et tous les actes contractuels y afférents, avec l'entreprise Colas pour un montant de 609 493,00 € HT, soit 728 953,63 € TTC.

2° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale C 1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, individualisée sur l'opération n° 2126, le 22 mars 2010 pour la somme de 1 400 000 € TTC en dépenses.

3° - Le montant à payer en 2010 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 231 510 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 novembre 2010.